

II

*L'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures du Canada*

(Traduction)

Ottawa, le 23 avril 1970

N° RK-37/76

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note N° FLA-126 du 27 février 1976 et de son Annexe, dans lesquelles vous proposez un certain nombre d'amendements à l'Accord entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement du Canada au sujet de l'entraînement des unités de la Bundeswehr au Canada à la Base des Forces canadiennes de Shilo, et qui constituent un Échange de Notes fait à Ottawa, le 23 janvier 1974.

La version allemande de votre note se lit comme suit:

(Voir la Note du Canada N° FLA-126 du 27 février 1976)

Vous trouverez ci-joint la version allemande de l'Annexe.

J'ai l'honneur de vous informer que mon Gouvernement souscrit aux propositions contenues dans votre Note et son Annexe. Mon Gouvernement accepte également que votre Note, ainsi que son Annexe, et la présente Note en réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui amènera l'Accord du 23 janvier 1974 et entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

PODEWILS

L'Honorable
M. Allan Joseph MacEachen,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa